



## Appel de propositions d'articles

***Aequitas* : Revue Développement humain, handicap et changement social**

---

**Numéro spécial sur la santé mentale** : sous la responsabilité de **Myreille St-Onge**, professeure à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval, et de **Michèle Clément**, chercheure à VITAM, Centre de recherche en santé globale, Université Laval.

Publication prévue à l'automne 2021

Nous sommes à la recherche de propositions d'articles inédits pouvant contribuer à l'enrichissement des connaissances dans le domaine de la santé mentale. Entre autres, des articles traitant du soutien à l'exercice de la citoyenneté, dans son sens large, des personnes qui composent avec des troubles de santé mentale. Ces articles peuvent provenir tant du domaine clinique, que celui de la recherche ou des organismes communautaires. On s'attardera tantôt sur les causes (par exemple la maltraitance, l'expérience de traumatismes...), les facteurs personnels (l'adoption d'une identité de « malade », la volonté de se rétablir...) et les facteurs environnementaux (obstacles ou facilitateurs à la réalisation de son potentiel), tantôt sur l'interaction entre les divers facteurs permettant de comprendre et d'expliquer la participation sociale de ces personnes.

Dans ce contexte, nous avons toutefois un intérêt particulier pour les travaux portant sur la Classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps ayant conduit à la modélisation du Processus de production du handicap (PPH). Depuis les tout débuts ses concepteurs prônent que ce modèle s'applique à tous les types d'incapacités et permet de comprendre et d'expliquer les situations de handicap dans lesquelles se trouvent les personnes présentant des singularités sur les plans corporel ou mental. La mouture de 2018 – le modèle de développement humain et processus de production du handicap (MDH-PPH) – a été largement diffusée en clinique et en recherche dans le domaine de la déficience physique. Il ne fait plus aucun doute que le modèle est aujourd'hui largement utilisé et validé auprès de personnes présentant des incapacités motrices. On connaît encore très peu, cependant, son utilité lorsqu'il s'agit des personnes présentant des incapacités d'ordre mental.

Or, la nouvelle mouture du modèle MDH-PPH permet précisément de cibler un ensemble de facteurs de risque et de protection tant sur les plans personnels, environnementaux que sur le plan de la participation sociale. Dans cette optique, le modèle peut être un précieux outil pour aider les divers acteurs du domaine de la santé mentale (professionnels, chercheurs, personnes

directement concernées par les troubles de santé mentale) à mieux comprendre et expliquer les causes du développement des incapacités psychiatriques dans leurs aspects médicaux et sociaux. Il contribuerait aussi à mieux comprendre le maintien de ces troubles en raison, entre autres, de la stigmatisation et de la discrimination auxquelles sont confrontées les personnes vivant avec des troubles de santé mentale. Si on peut affirmer que « les organismes communautaires québécois de défense des droits des personnes en situation de handicap se réfèrent tous au PPH » (Fougeyrollas et coll., 2018, p. 15), qu'en est-il des acteurs des organismes communautaires dédiés à la santé mentale et des acteurs gouvernementaux? Le MDH-PPH pourrait-il être utilisé de manière plus consensuelle auprès des acteurs engagés dans la défense des droits des personnes ayant des incapacités psychiatriques? Peut-il éclairer les programmes de lutte à la stigmatisation qui leur sont destinés et contribuer à diminuer les obstacles rencontrés, entre autres dans l'exercice de leurs rôles sociaux et de leur citoyenneté? Voilà en somme une série de questions et de thèmes pouvant éclairer des écrits théoriques, empiriques ou expérientiels dans le domaine de la santé mentale.

**La date limite pour soumettre un article est le 29 janvier 2021, 00h00**

Pour connaître tous les détails concernant les normes de présentation et les orientations de notre revue, veuillez-vous référer à notre site web : <https://ripph.qc.ca/revue/appel-darticles/>

**Veuillez transmettre votre proposition d'article à :  
meric.sauve.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca**

Au plaisir de vous lire prochainement.

---

Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH)  
525, boul. Wilfrid Hamel Est, local F-117.4  
Québec (Québec), G1M 2S8